



Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du jeudi 10 juillet 2025 à 20 heures 30.

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10 + 4 procurations

Date de convocation :
le 03/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq
et le jeudi dix juillet à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRAC Valérie, MATHIEU Pierre, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : LAVASTRE Norbert procuration à PLUTINO Antoine, REBOULET Franck procuration à GAS Joëlle, JALLIFFIER-ARDENT Catherine procuration à NADAL Laurent, FRENE Eric procuration à FRAC Valérie, ARNAUD Jérôme

Antoine PLUTINO est élu à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Ordre du Jour de la séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22/05/2025
2. MSP – Emprunt auprès de la banque des territoires : autorisation à M. Le Maire de signer le contrat
3. Lancement d'une procédure adaptée pour la rénovation de la couverture de la charpente de l'église Saint-Pierre
4. Approbation de la modification des statuts du SMEG

Après lecture du **procès-verbal du conseil municipal du 10 avril 2025**, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1^{ère} Délibération (D2025-024) – Réalisation d'un contrat de prêt Cohésion Sociale d'un montant de 530 385 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

2^{ème} Délibération (D2025-025) – Lancement d'une procédure adaptée pour la rénovation de la couverture de la charpente de l'église Saint-Pierre

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

3^{ème} Délibération (D2025-026) – Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG)

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

La séance est levée à 20H52

**Le Secrétaire
Antoine PLUTINO**



**Le Maire
Laurent NADAL**

